

# Note économique

*N° 120*

*SEPTEMBRE 2008*

---

**RECESSION SOCIALE  
ET RECESSION ECONOMIQUE  
QUELS LIENS ? QUELLES REPNSES ?**



**Centre confédéral d'études économiques et sociales**

# S O M M A I R E

<b>Nous sommes devant une crise structurelle et non seulement une crise financière .....</b>	<b>3</b>
<b>La financiarisation n'est pas une dérive du capital mais le point d'aboutissement de sa logique.....</b>	<b>4</b>
<b>Les impasses du discours libéral .....</b>	<b>5</b>
<b>La dégradation de la conjoncture internationale accentue les faiblesses structurelles de la France .....</b>	<b>6</b>
<i>L'anatomie de la consommation et de l'investissement.....</i>	<b>6</b>
<i>La baisse de l'emploi.....</i>	<b>8</b>
<i>La faiblesse chronologique du pouvoir d'achat .....</i>	<b>9</b>
<b>En guise de conclusion : les entreprises et les pouvoirs publics doivent assumer leurs responsabilités .....</b>	<b>10</b>

Un débat est instauré entre experts sur le point de savoir si l'économie française est entrée en récession.

Les premiers résultats publiés par l'Insee, susceptibles d'être révisés, attestent d'une contraction de l'activité économique en France au deuxième trimestre. Cette évolution s'observe aussi dans la plupart des pays européens et au Japon.

Techniquement, lorsque l'évolution de l'activité économique, mesurée par la variation du produit intérieur brut (PIB), est négative au cours de deux trimestres consécutifs, les économistes disent que l'économie est entrée en récession. Le gouvernement refuse une telle éventualité, tandis qu'un nombre de plus en plus important d'experts, y compris ceux des instituts de conjoncture, tant français qu'européens et mondiaux, considère que l'économie française est déjà en récession ou le sera dans les prochains mois.

L'ampleur de la crise financière marquée, notamment, par le nombre croissant des faillites des institutions financières, banques et assurances, aux Etats-Unis et l'effondrement des Bourses et la nature de solutions qui y sont apportées, laissent présager des jours difficiles.

Pour la majorité des salariés, de retraités, de privés d'emploi la réalité est déjà là. Au-delà du débat technique sur l'éventualité ou non d'une récession économique, la réalité vécue par une majorité de travailleurs, prouve que nous sommes depuis de nombreuses années en récession sociale. Et c'est bien cette récession sociale qui explique la faiblesse chronique de l'activité économique, avec ses conséquences graves tant du point de vue social que financier.

A entendre le gouvernement et le patronat, le « retournement de la conjoncture », autrement dit le ralentissement voire la contraction de l'activité économique en France s'explique par trois facteurs, tous trois extérieurs : la hausse des prix des matières premières, le niveau élevé de l'euro par rapport au dollar et la poursuite

et l'intensification de la crise financière de l'été 2007, éclatée aux Etats-Unis en relation avec la défaillance des ménages endettés américains (crise dite de *subprimes*).

De telles explications sont bien superficielles. Elles visent surtout à camoufler les vraies causes de la crise.

Certes, la crise financière est grave. Après les banques, ce sont maintenant les compagnies d'assurance qui sont touchées. La gravité de la crise a nécessité des interventions de plus en plus importantes des pouvoirs publics, y compris sous la forme de nationalisation des sociétés financières en faillite et la constitution d'un fonds public de défaisance potentiellement doté de plusieurs centaines de milliards de dollars.

Cette sollicitation de l'Etat pourrait être trompeuse. Il est important, pour le mouvement syndical, d'aller au-delà des apparences. Nous ne sommes pas devant une remise en cause de la doctrine libérale au bénéfice d'un projet visant à promouvoir l'emploi et l'investissement productif. Le but de ces interventions est de socialiser les pertes pour sauvegarder les intérêts des capitaux financiers.

### **|| Nous sommes devant une crise structurelle et non seulement une crise financière**

La crise dite de *subprimes* éclatée aux Etats-Unis en été 2007 s'avère de plus en plus grave de par :

- son coût : plusieurs centaines de milliards de dollars. Les banques ont déjà inscrit 500 milliards de dollars de pertes dans leurs bilans ;
- son étendu : la crise ne touche pas uniquement les banques d'affaires ; l'ensemble du système financier est concerné, banques tout comme compagnies d'assurance.

La gravité de cette crise se mesure par l'incapacité des pouvoirs publics à la maîtriser. Les Banques centrales des

grands pays industrialisés sont intervenus à de nombreuses reprises pour injecter de la monnaie dans les circuits financiers et éviter l'effondrement des marchés.

Toutefois, ces interventions s'avèrent insuffisantes, ce qui pousse les Etats à intervenir directement pour prendre le contrôle des banques en faillite. Le premier cas d'une telle nationalisation s'est produit en 2007 au Royaume-Uni (la nationalisation de la banque anglaise *Northern Rock*). Les derniers exemples en date sont celui de la prise sous tutelle par l'Etat américain de deux agences américaines spécialisées dans la garantie des emprunts hypothécaires (*Fannie Mae et Freddie Mac*), et de la 1<sup>ère</sup> compagnie d'assurance américaine AIG.

Contrairement à ce veulent faire croire certains experts, cette crise n'est pas simplement une crise de liquidité. Elle ne résulte pas non plus d'un excès de crédits bancaires, comme le suggère, par exemple, l'économiste français Michel Aglietta : « *L'origine de la crise vient de l'excès de crédits accordés sans précautions par des établissements bancaires non régulés* »<sup>1</sup>. Cette crise a des racines plus profondes. Elle est la contrepartie de l'absence de réponses appropriées à une série de défis structurels auxquels sont confrontées nos économies et nos sociétés. L'inflation financière s'est alors nourrie des politiques antisociales et anti-salariales.

### **La financiarisation n'est pas une dérive du capital mais le point d'aboutissement de sa logique**

La pression permanente sur le monde du travail, la dévalorisation du travail avec ses conséquences néfastes (faiblesse de l'emploi et des salaires, dévalorisation des qualifications, développement de la précarité, insuffisance des investissements productifs) conduisent à une insuffisance chronique des débouchés, de la demande salariale, ce qui rend difficile de

rentabiliser le capital dans la sphère productive. Dans de telles conditions, le capital cherche une rentabilité supplémentaire dans les activités financières, ce qui aboutit à une financiarisation de l'activité économique.

Dans un contexte de développement des nouvelles technologies, la déréglementation et la libéralisation des marchés créent les conditions plus propices pour la mise en concurrence par le capital des systèmes socio-productifs à l'échelle du monde. Cette mise en concurrence accentue la déflation salariale, les pressions sur le monde du travail. Cela explique la baisse considérable de la part de la rémunération du travail (salaires et cotisations sociales) dans les richesses créées, dans la valeur ajoutée, phénomène qui s'observe dans tous les pays développés, avec plus ou moins d'acuité. En France, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a reculé de 8 points dans les années 1980 et cette injustice n'a jamais été corrigée.

La dérive dans la financiarisation de l'activité économique résulte et en même temps conduit à une accumulation du capital financier, avec une forte exigence de rentabilité. La déréglementation des marchés et le développement de nouveaux produits financiers renforcent cette exigence de rentabilité, car ils facilitent la mobilité des capitaux.

Cette exigence de rentabilité a des conséquences directes sur la gestion des entreprises, surtout en termes d'emploi, de salaires et de conditions de travail. Les directions d'entreprises se fixent comme objectif premier d'atteindre un taux de rentabilité érigé en dogme ; ils ajustent ensuite masse salariale et investissements productifs en fonction de cette rentabilité exigée. L'annonce, début septembre, par Renault de suppression de milliers d'emplois est un exemple parmi d'autres de cette stratégie néfaste pour les travailleurs et pour l'économie.

<sup>1</sup> *Les Echos*, 16 septembre 2008.

Des taux de rentabilité exigés nettement supérieurs au taux de croissance des richesses produit une situation intenable sur le long terme car elle se nourrit d'une amputation des capacités matérielles et humaines de production. Le système est condamné à des soubresauts de plus en plus importants. C'est à quoi nous assistons depuis notamment un an.

La transformation des créances bancaires en titres financiers pouvant faire l'objet d'achats et de vente sur les marchés financiers (*titrisation*) est un aspect de la dérive dans la financiarisation. Parmi ces créances titrisées, on retrouve les crédits hypothécaires accordés aux ménages à faible revenu, les fameux *subprimes*. Les banques, tant américaines qu'européennes parmi lesquelles les banques françaises, justifiaient l'octroi de ces crédits en prétendant que la hausse des prix de l'immobilier allait permettre à ces ménages de rembourser leur dette. Le problème est que la hausse des prix dans l'immobilier était, et demeure, une facette de la croissance financière. La crise éclate à partir de l'immobilier, mais elle dépasse rapidement ce domaine et s'étend à l'ensemble de l'économie, tant aux États-Unis qu'au reste du monde.

En résumé, pour grave qu'elle soit, cette crise financière, avec ses conséquences graves pour les travailleurs et pour l'économie, est la manifestation d'une crise structurelle beaucoup plus profonde qui résulte des années de déflation salariale, de récession sociale. Son issue nécessite de rompre avec les politiques anti-salariales et antisociales<sup>2</sup>.

### || Les impasses du discours libéral

Un bulletin du Fonds monétaire international daté du 9 septembre 2008 résume bien la vision dominante et met en exergue les impasses du discours libéral qui refuse de reconnaître la vraie cause de

la gravité de la situation de l'économie mondiale, l'absence de réponse aux défis structurels (mutations technologiques, enjeux environnementaux et mutations démographiques). Dans la mesure où l'explication du FMI est relayée ou ressemble à celle du gouvernement français et de la plupart des instituts de conjoncture, il convient qu'on y prête attention.

Le taux de croissance de l'économie mondiale devrait diminuer : environ 3 % en 2008, contre environ 5 % en 2007. Le FMI prévoit que le taux de croissance de l'économie mondiale devrait rebondir pour avoisiner 4 % à la fin de l'année 2009. Cette reprise serait, selon lui, soutenue par la « *vigueur persistante de la demande intérieure dans de nombreux pays émergents* ».

Le FMI ne dit rien sur le contenu de cette « demande intérieure des pays émergents », sur sa nature fortement inégalitaire, sur les conditions détestables de surexploitation des travailleurs et de l'environnement dans ces pays. Rien non plus sur les conditions salariales dans les autres pays.

L'activité économique est freinée, selon le FMI, par les tensions financières persistantes et les cours élevés des matières premières. Cette explication néglige aussi les responsabilités, tant des entreprises que des pouvoirs publics y compris des banques centrales.

Au chapitre des responsabilités, le FMI se contente d'évoquer celle des acteurs financiers, particulièrement des banques. Mais cette question est abordée sous l'angle « *d'ajustement des bilans* » : « *L'ajustement des bilans dans le secteur financier a avancé. Tant aux États-Unis qu'en Europe, les banques ont levé des capitaux considérables tout en inscrivant environ 500 milliards de dollars dans leurs comptes de charges.* »<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Pour de plus amples détails voir notamment le dossier de la revue *Analyses et documents économiques* consacré à la crise bancaire et financière (ADE, n° 108-109, juillet 2008).

<sup>3</sup> *Bulletin du FMI*, 9 septembre 2008.

En clair, la crise financière a coûté quelque 500 milliards de dollars aux banques. Par ailleurs, les banques ont émis de nouvelles actions, ont ramassé des fonds disponibles pour purger ces pertes. Ces fonds ont été apportés notamment par les fonds souverains<sup>4</sup> et les fonds de pension. Depuis, la valeur des actions de ces banques a fortement chuté, ce qui réduit l'appétit de ces fonds pour venir encore à l'aide des banques en difficulté, rendant le sauvetage de celle-ci plus délicat encore.

Quoi qu'il en soit, une question s'impose, question que refusent de poser le FMI tout comme les décideurs politiques : ces dizaines de milliards d'euros, mobilisés pour sauver les capitaux financiers, auraient pu l'être autrement, au service de l'emploi et de l'investissement productif.

Face à ces difficultés, le FMI et les autorités monétaires invitent les banques à plus de prudence dans l'octroi de crédit. Si le principe n'est pas en soi contestable, dans les faits, il pénalise surtout les petites entreprises et les ménages à revenu modeste, ce qui accentue les difficultés économiques. En effet, dans la plupart des pays, y compris en France, les banques durcissent leurs critères d'octroi de crédit.

Pour surmonter la crise, le FMI en appelle à une « *plus grande volonté politique pour assurer la coordination et la collaboration* » dans le domaine financier. Selon lui, « *les turbulences financières ont montré que les cadres nationaux de stabilité financière n'ont pas suivi le rythme de l'innovation et de la mondialisation financières, avec comme conséquence des effets néfastes de contagion internationale* ».

Le fait que le Fonds monétaire international reconnaisse la nécessité d'actions coordonnées n'est pas sans importance. Mais la question fondamentale demeure non résolue : quelle doit être la finalité de ces coordinations ? Pour être

réellement efficaces, ces actions coordonnées doivent être au service du développement économique et social, au service des êtres humains. Cela nécessite de faire le bilan des déréglementations et des libéralisations des marchés qui ont abouti à la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'économie mondiale. Le discours dominant plaide au contraire pour une poursuite de ces politiques<sup>5</sup>.

### **La dégradation de la conjoncture internationale accentue les faiblesses structurelles de la France**

Gouvernement, patronat et experts continuent d'attribuer la dégradation de la situation économique en France aux facteurs externes : la hausse des prix des matières premières, la hausse du niveau de l'euro par rapport au dollar, la crise financière. Ces facteurs contribuent certes à la dégradation de la situation économique. Quoique les évolutions les plus récentes (prix des matières premières et valeur de l'euro) atténuent la portée de ces explications : les prix des matières premières ont baissé et le dollar a cessé de perdre de sa valeur par rapport à l'euro.

En tout état de cause, il est incontestable que la dégradation de la conjoncture internationale laisse des traces sur l'évolution de l'activité économique en France et accentue ses faiblesses structurelles. Il est donc impératif de prendre des mesures spécifiques pour remédier particulièrement à trois faiblesses : celle de la consommation et l'investissement, celle de l'emploi et, enfin, celle du pouvoir d'achat.

### *L'atonie de la consommation et de l'investissement*

Le produit intérieur brut, mesure statistique des richesses nouvelles créées dans le

<sup>4</sup> Voir *Le Peuple*, n° 1670, 10 septembre 2008.

<sup>5</sup> Voir, par exemple, le numéro spécial de la *Revue de la Stabilité Financière*, publiée par la Banque de France consacré à ces sujets (*RSF*, numéro spécial Liquidité, février 2008).

pays<sup>6</sup>, a marqué le pas au deuxième trimestre 2008. Les deux principales composantes du PIB, à savoir la consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont en mauvais état. La consommation stagne par rapport au premier trimestre pendant lequel elle avait reculé. Quant à l'investissement, il diminue de 1 %<sup>7</sup>.

**Consommation et investissement en berne  
(évolution trimestrielle en %)**

	Premier trimestre	Deuxième trimestre
PIB	0,4	-0,3
Consommation des ménages	-0,1	0,1
Investissement des entreprises	1,2	-1,0

En plus de consommation et de l'investissement, trois autres facteurs ont un impact sur l'évolution de l'activité économique prise dans l'ensemble : les exportations, les importations et les variations de stocks constitués par les entreprises. Les exportations et la hausse des stocks jouent positivement sur l'activité économique. Les importations jouent un rôle inverse. La prise en compte de ces facteurs dans les statistiques est présentée comme la « contribution des facteurs » à la croissance.

Selon les données publiées par l'Insee, la demande intérieure (somme de la consommation des ménages et des administrations publiques et de l'investissement des entreprises et des

ménages) a contribué négativement à la croissance (-0,1 %). Il en est de même en ce qui concerne le commerce extérieur (-0,5 % ; autrement dit, les importations ont progressé plus vite que les exportations) ; en revanche, la constitution des stocks a contribué positivement à la croissance (+0,3 %). En d'autres termes, si les entreprises n'avaient pas augmenté leurs stocks, le recul du PIB serait plus prononcé.

Ces données confirment que l'activité économique dépend avant tout de la demande intérieure, la consommation et l'investissement des entreprises notamment. D'où le rôle crucial du pouvoir d'achat qui est lié à l'emploi, aux salaires, aux pensions et minima sociaux.

Quant aux perspectives des prochains mois, selon les dernières prévisions de la Banque de France, jugées trop optimistes par certains experts, le taux de croissance de l'économie française serait de l'ordre de 1 % en 2008, soit moitié moindre que les prévisions initiales du gouvernement servant de bouclage du budget. Il convient de rappeler qu'en mai dernier, la ministre de l'Economie et des Finances se félicitait de l'amélioration de la situation, révisant à la hausse ses prévisions.

<sup>6</sup> Remarquons que le PIB n'est qu'un indicateur très insuffisant des richesses créées dans le pays. Il ne dit rien ni sur le contenu ni sur les conditions de création des richesses (surexploitation des travailleurs et de l'environnement). Ainsi, la fabrication des produits nuisibles à la santé publique est considérée comme création de richesse. Il en est de même en ce qui concerne le traitement des dégâts résultants de ces produits. Certes, ces activités requièrent aussi emploi et investissement ; mais ces moyens pourraient être mobilisés de façon plus efficace pour mieux répondre aux besoins de la société.

<sup>7</sup> Ces données sont provisoires, susceptibles de révision ; mais elles indiquent les tendances.

**La faiblesse de la demande intérieure  
(contributions à la croissance du PIB, en %)**

	Premier trimestre	Deuxième trimestre
Demande intérieure	0,2	-0,1
Constitution des stocks	0,1	0,3
Commerce extérieur	0,1	-0,5

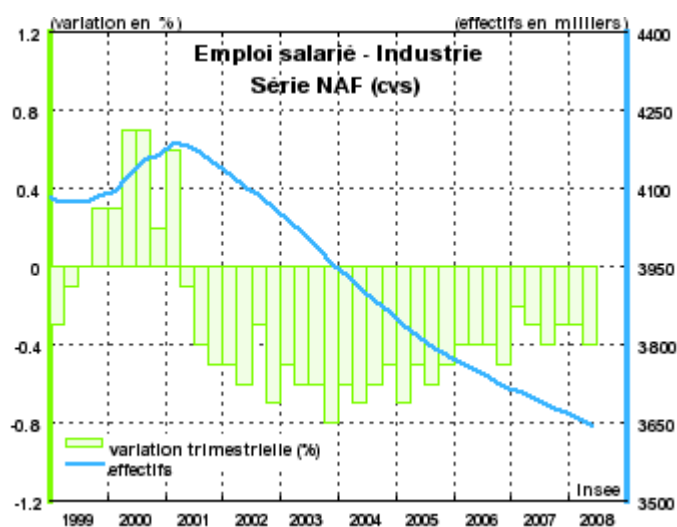
*La baisse de l'emploi*

Conséquence et cause du ralentissement de l'économie, le volume de l'emploi diminue au deuxième trimestre 2008. Lorsqu'on fait le compte des emplois créés et supprimés, on s'aperçoit qu'au total plus de 19 000 emplois salariés manquent à la fin du second trimestre. Le recul de l'emploi concerne aussi bien l'industrie que le secteur tertiaire.

**Evolution de l'emploi salarié  
(en milliers de postes)**

	Premier trimestre	Deuxième trimestre
Industrie	-12,1	-14,8
Construction	12,1	4,4
Tertiaire	47,8	-18,3
Dont : intérim	12,1	-48,5
Secteurs marchands	47,8	-28,8
Secteurs non marchands	13,3	9,7

**Emploi salarié - Industrie**



La situation risque de s'empirer avec la dégradation de la conjoncture. Des milliers de suppressions d'emploi sont programmées et annoncées (voir le tableau). Dans ce contexte le chômage, le sous-emploi et la précarité risquent d'accroître.

Une publication récente de l'Insee, qui ne tient pas compte de l'ensemble des exclus du travail, apporte des éléments nouveaux, dans le cadre de la statistique publique, sur le chômage et le sous-emploi<sup>8</sup>. Selon cette publication, fin 2007, la France comptait environ 2,9 millions de personnes sans emploi souhaitant travailler. Par ailleurs, 1,4 million de personnes ayant un emploi (5,5 % du total) étaient en situation de sous-emploi<sup>9</sup>. Ce sont, selon l'Insee, 4,3 millions de personnes qui souhaiteraient travailler plus ou même travailler tout simplement.

<sup>8</sup> « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee première*, n° 1207, août 2008.

<sup>9</sup> Selon la méthodologie développée par la Cgt, le chômage annoncé mensuellement ne représente que la moitié environ de la réalité du chômage et de sous-emploi. Voir : *Cinq millions d'exclus du travail pour des raisons économiques*, Agence d'objectif-IRES, 2007 (le chiffre de 5 millions peut évidemment changer au cours du temps).



### Exemples de plans de suppressions d'emplois

Renault	6 000
Caisse d'Epargne	4 500
PSA	1 090
Imperial Tobacco	1 060
Natixis	850 + 800 emplies chez les prestataires extérieurs
Doux	647
Camif	509
Crédit Agricole/Calyon	250

#### *La faiblesse chronique du pouvoir d'achat*

La faiblesse du pouvoir d'achat est une réalité indéniable, à tel point que Nicolas Sarkozy en avait fait un axe de sa campagne présidentielle. Un an après son élection, force est de reconnaître que les diverses mesures prises par son gouvernement n'ont pas permis d'améliorer la situation. Selon un sondage réalisé en août dernier, 82 % des personnes interrogées considèrent que « la politique gouvernementale n'améliore pas leur pouvoir d'achat ».

Cette réalité est celle que connaissent depuis déjà plusieurs années la plupart des salariés, les retraités, les privés d'emploi. Elle est à l'origine des phénomènes alarmants.

Selon les données officielles, la pauvreté, qui avait diminué dans les années 70 et 90, ne régresse plus depuis le milieu des années 90 et frappe de plus en plus des populations jeunes. Les écarts entre catégories sociales se creusent d'une nouvelle manière. Au milieu des années 50, les cadres touchaient en moyenne

quatre fois plus que les ouvriers, mais compte tenu de la progression des salaires, les ouvriers pouvaient compter rattraper le niveau de vie des cadres, au bout de 30 ans. Aujourd'hui, les cadres touchent environ 2,7 fois le salaire des ouvriers, mais les salaires augmentent beaucoup moins vite. Il faut désormais deux siècles aux seconds pour espérer rejoindre les premiers.

Ce n'est pas l'apparente stabilité de la hausse des prix au mois d'août qui va changer ces données. En effet, en août 2008, l'indice des prix à la consommation de **l'ensemble des ménages** s'est stabilisé. Toutefois, sur un an, les prix ont augmenté de 3,2 %. Dans cet ensemble, les prix des produits les plus sensibles pour les salariés et les ménages à revenu modeste ont augmenté plus vite, ce qui obère leur pouvoir d'achat. Ainsi, en un an le coût de l'énergie a augmenté de 15,3 % et celui de l'alimentation de 5,2 %.

Il convient de souligner que sur les marchés mondiaux, les prix des matières premières et du pétrole ont fortement diminué depuis le milieu d'été. Le baril de pétrole est passé d'un peu moins de 150 dollars à la mi-juillet à un peu plus de 90 dollars à la mi-septembre, soit une chute d'environ 40 %. Pourtant, les prix à la pompe ne diminuent guère. La différence alimente les profits des compagnies pétrolières au bonheur de leurs actionnaires.

« *L'accalmie des prix* » au mois d'août, dont se félicite la ministre de l'Economie et des Finances, ne résout pas le problème de la faiblesse du pouvoir d'achat. Le problème était déjà là avant même la hausse des prix des matières premières en début de l'année. Le recul du pouvoir d'achat résulte avant tout de l'insuffisance des salaires et du développement de la précarité. Elle est accentuée, surtout pour les ménages à revenu modeste, par la hausse plus que proportionnelle du poids des dépenses dites incompressibles, parmi

lesquelles le loyer, les transports et l'énergie<sup>10</sup>.

Le recul du pouvoir d'achat qui touche une grande partie des salariés, des retraités et des privés d'emploi pèse sur la consommation, et partant sur l'emploi, l'investissement et l'activité économique. La dégradation de la conjoncture internationale et l'aggravation de la crise financière amplifient ces tendances, le tout pouvant aboutir à la récession économique avec des conséquences graves pour les travailleurs.

### **En guise de conclusion : Les entreprises et les pouvoirs publics doivent assumer leurs responsabilités**

Pour sortir de cette situation un ensemble de mesures sont nécessaires, tant au plan national qu'europpéen et mondial.

Si l'ampleur de la crise financière oblige les autorités à admettre la nécessité d'instaurer de nouveaux mécanismes de contrôle et de régulation des marchés financiers et des institutions bancaires, le contenu de ces mécanismes doit être précisé. Pour complexe et technique qu'il soit, ce débat ne peut pas être délégué aux spécialistes. Il doit s'appuyer sur les apports du mouvement syndical<sup>11</sup>.

Au-delà de cette nécessaire régulation et maîtrise des marchés et du système financier, cette crise met en exergue le besoin d'une stratégie de développement social et économique : augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux, créer des emplois qualifiés, stables et bien rémunérés, accroître les investissements productifs.

Au mépris des revendications et des demandes sociales, et conformément aux

souhaits patronaux, le gouvernement multiplie les attaques contre le monde du travail : remise en cause des 35 heures, instauration des pratiques autoritaires contre les chômeurs, pour ne citer que des exemples parmi les plus significatifs. De telles pratiques ne peuvent qu'aggraver la situation.

Dans cette conjoncture difficile, le rôle de la puissance publique est décisif. L'Etat peut amorcer une nouvelle dynamique salariale en donnant un « coup de pouce » au Smic et valoriser les pensions et les minima sociaux. Il peut aussi soutenir réellement les investissements productifs en réorientation les dépenses effectuées au nom de l'emploi et de l'investissement dont la plupart s'avèrent inefficaces voire contreproductives, et en instaurant une véritable politique industrielle.

Un nombre de plus en plus important d'experts insiste aujourd'hui sur la nécessité de mobiliser autrement les politiques budgétaire et monétaire.

La stratégie de la Banque centrale européenne ne peut pas être axée sur la seule stabilité des prix. L'accélération récente de la hausse des prix s'explique en partie par la hausse des prix des matières premières. Cette source d'inflation échappe à la Banque centrale européenne. Dans de telles conditions, axer la politique monétaire sur la stabilité des prix reviendrait à s'opposer à la nécessaire hausse des salaires au nom de la lutte contre l'inflation.

Par ailleurs, dans un contexte où les banques durcissent les conditions d'octroi de crédits, l'Etat pourrait faciliter ces conditions en instaurant, par exemple, un mécanisme de crédits bonifiés. L'Eurosystème pourrait aussi être mobilisé<sup>12</sup>.

Il est nécessaire aussi de rompre avec la conception dogmatique du pacte de stabilité et de croissance. Ainsi, par

<sup>10</sup> Voir « Les clés de l'amélioration du pouvoir d'achat : augmenter les salaires, réduire la précarité et alléger le poids des dépenses préengagées », *Note économique*, n° 114, CCEES-CGT, novembre-décembre 2007.

<sup>11</sup> Ces sujets ont déjà fait l'objet de nombreux travaux au sein de la Confédération syndicale internationale, de la Confédération européenne des syndicats, de l'Uni, du Tuac, et des organisations syndicales nationales.

<sup>12</sup> Voir l'article de Denis Durand dans *Analyses et documents économiques*, n° 108-109, juin 2008.

exemple, les investissements publics devraient être isolés dans le budget de l'Etat et l'équilibre budgétaire devrait être envisagé sur le moyen-long terme.<sup>13</sup>

Même si l'on arrive au terme de la présidence française de l'Union européenne, il est encore temps que la France prenne des initiatives pour avancer dans ces domaines, tout comme dans le domaine social. Il faut souligner qu'en l'absence des décisions et d'orientations politiques, c'est bien la Cour de justice européenne qui définit de fait les règles au détriment des travailleurs.

Au niveau national cette crise montre l'intérêt qu'il y aurait à constituer un pôle public financier autour des institutions qui demeurent sous influence de l'Etat ou de la puissance publique : Caisse des Dépôts et Consignations, Banque Postale, OSEO...

Il s'agit en effet moins de « réguler la finance » que de mettre l'épargne et le crédit au service d'une politique de développement économique et social.

Cela justifie aussi que les droits d'intervention des salariés et de leurs représentants soient reconnus et renforcés à tous les niveaux de la vie économique. ■

---

<sup>13</sup> Pour de plus amples détails voir Nasser Mansouri-Guilani, *Dynamiser l'investissement productif en France*, avis et rapport du Conseil économique et social, mars 2008.